



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

263, rue de Paris - case 426 - 93514 MONTREUIL CEDEX -
Tél. 01 48 18 80 24 Fax 01 48 51 99 07 - 01 48 18 81 52

Site Internet : filpac-cgt.fr

Salaires PQR 2007 : un bilan qui met dans l'ambiance pour 2008

La réunion sur la politique salariale en PQR s'est tenue vendredi 8 février au SPQR.

Étaient présents :

PQR : Olivier METZGER (Président de la commission sociale), Bernard LAINE (Secrétaire général), les DRH de Ouest-France, du Dauphiné Libéré, du Télégramme de Brest, de la Dépêche, de Sud-Ouest, de l'Alsace, des DNA.

OS : toutes les organisations syndicales étaient présentes.

La délégation FILPAC était composée de Serge AUDONNET (Groupe Sud-Ouest), Hubert STRAUDEL (l'Alsace), Marcel CANTIN (groupe Ouest-France), Steve BENETEAU (Groupe Hersant Média), Pascal FIATTE (Groupe EBRA).

Nous pouvons d'ores et déjà noter que seul le Groupe Hersant Média était absent dans la délégation patronale.

A la suite de la présentation des différentes délégations, notre délégation a rappelé que, même si des négociations s'effectuaient au niveau des groupes de presse, la branche représentait un lien privilégié, régulateur des normes sociales (convention collective, politique salariale...).

O. METZGER a ensuite mis l'accent sur la situation difficile des journaux. Il a estimé qu'il fallait mener un travail intelligent car nous (patronat et salariés) avons les mêmes intérêts.

« *Dans cet univers chahuté, il faut qu'il y ait une place à la négociation de branche* » a-t-il ajouté.

Sur la politique salariale 2007, le président de la commission sociale a fait un point de l'accord 2007, en confirmant le retard pris en fin d'année, sans indexation en décembre, qui se concrétise par un retard de 0,9 %. (Rappel : 1 % au 1^{er} mai 2007 ; 0,6% au 1^{er} octobre 2007 dont 0,3% déjà perçu. Inflation définitive en 2007 : 2,49%).

La proposition de la PQR, pour éponger cet écart, a été de tenter de nous faire accepter que le rattrapage s'effectue en deux paliers : 0,5% en février, 0,4% en avril.

Le refrain éculé consistant à décrire des entreprises en difficulté, incapables de supporter un rattrapage brutal, a reçu un accueil froid, pour ne pas dire glacial de l'ensemble des organisations syndicales.

L'ensemble des organisations syndicales a refusé la proposition en arguant que la réapparition d'une inflation forte en 2007, était amplifiée par l'absence de palier entre octobre et février. Accepter un étalement des 0,9% consisterait à aggraver cette situation.

Notre délégation a appuyé une argumentation sur plusieurs points :

- le compte n'y est pas pour 2007. Non seulement, l'inflation importante de 2007 rejaillit de façon amplifiée par manque de palier en fin d'année mais l'obsolescence de l'indice INSEE, reconnue par le rapport Quinet (voir 7 jours FILPAC), pose

également la question de la référence lors des négociations de politique salariale.

- nous considérons que, pour tenir compte du retard de palier mais également de l'inflation de janvier 2008, les 0,9% doivent être appliqués au 1^{er} janvier 2008.

- nous avons souhaité qu'un éventuel accord clôturant l'année 2007 se traduise par un avenant.

- nous avons prévenu la partie patronale que l'indice FILPAC servira de référence à notre délégation pour la négociation salariale 2008.

Après une suspension de séance demandée par le patronat, O. METZGER est à nouveau intervenu dans le sens d'une opération moins douloureuse sans remise en cause des 0,9% qu'il a proposé de traduire par un palier au 1^{er} mars 2008.

Notre délégation a refusé cette dernière proposition mais également l'agenda proposé par le patronat qui souhaitait le début des négociations salariales 2008, le 16 avril prochain.

Après plusieurs échanges patronat-syndicats, il a été convenu que le palier de 0,9% serait appliqué au 1^{er} février.

Notre proposition d'un avenant a été acceptée par le SPQR ainsi que la prise en compte des 0,9% pour le SMPG, les pigistes ainsi que les six échelons de rémunération minimale des employés de la PQR.

La première réunion sur le plan salarial 2008 se tiendra le 27 mars, précédée le 26 mars par une rencontre sur le thème des pigistes.

Notre délégation est enfin intervenue sur le bilan du PMS en PQR et les conséquences en termes de nouvelles qualifications.

Les parties signataires du PMS aborderont ces sujets le 16 avril prochain.

Pour être complet, une réunion est prévue le 20 mai prochain avec, à l'ordre du jour, l'égalité hommes-femmes.

Notre analyse

- Il est indéniable que le SPQR a voulu nous mettre dans l'ambiance de la future négociation salaires 2008. Cela tombait bien car la délégation FILPAC en a fait de même en évoquant la référence « Indice FILPAC ».

- Le SPQR a vanté la référence INSEE qui est, selon lui, un indice réactif.

- Le point sur le PMS sera un moment important pour aborder les grilles de qualifications.

- Il est indispensable de faire remonter ces informations aux salariés en ayant à l'idée que la future négociation sur le plan salarial 2008 risque d'être difficile. Inutile d'insister sur la nécessité d'avoir un rapport de force à hauteur de notre exigence d'une véritable revalorisation du pouvoir d'achat négociée sur la base de l'indice FILPAC.